

Saison 2020 -2021 Charte Bénévolat

Au sein d'une équipe, d'un club, d'un district, d'une ligue, vous faites désormais partie des 400 000 bénévoles qui font vivre au quotidien le football amateur. Cette charte vise à donner du sens à l'engagement réciproque qui vous lie au Lamballe Football Club, et à tout le football français.

M'engager comme bénévole au sein du Lamballe Football Club, ce que cela signifie :

Le bénévole est une personne qui souhaite s'investir spontanément et librement dans l'organisation du Club afin de participer à son bon fonctionnement, sur des actions qui profitent au club et à l'ensemble de ses adhérents.

Le bénévole reconnaît et accepte qu'il ne puisse en aucun cas prétendre à une rémunération du fait de son implication.

Les engagements de mon club :

1. Tenir informés ses bénévoles des évolutions, actualités et besoins du club,
2. Souscrire un contrat d'assurance couvrant les risques d'accidents (accidents subis ou causés par le Bénévole),
3. Organiser des animations spécifiques pour les bénévoles et participer aux animations organisées. Au niveau départemental, régional.
4. Valoriser l'implication de l'équipe de bénévoles au sein du club.
5. Prendre en charge les frais de déplacement et de repas des bénévoles,
6. Remettre au bénévole une tenue et du matériel sportif pour réaliser ses missions,
7. Mettre à la disposition des bénévoles un espace de repos (dans le club house).

Mes engagements :

1. Je participe aux différentes sessions d'informations qui seront organisées par le club.

2. Être le porte-parole des valeurs sociales et éducatives du football et du club.
3. Veiller, dans chacune de ces missions, à respecter les valeurs du club et son projet.
4. Je respecte les règlements et procédures du club qui me seront remis lors des sessions d'informations / formations
5. J'informe le président du club en cas de renoncement à mon engagement ou en cas d'indisponibilité.

Sécurité :

Je m'engage à respecter les règles de sécurités, d'hygiènes, et le règlement intérieur du club, Je veille notamment à ne pas introduire d'objets ou produits dangereux par nature ou par destination dans l'enceinte des stades et sites officiels.

Environnement :

Mon club s'est engagé dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale, Il apportera à l'équipe de bénévoles les informations nécessaires pour adapter des comportements responsables et respectueux de l'environnement et lui permettre d'informer et d'orienter au mieux les publics (joueurs, familles, etc.), Je m'engage à adopter ces conduites et à les partager.

Coupon à retourner signer à votre responsable d'équipe

Saison 2020 -2021 Charte Bénévolat

Nom et prénom :

Fait àle

Signature : « Lu et approuvé »